

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2018-10**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoir : 01  
Votants : 12

L'an deux dix huit  
Le 22 mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Michel PERRET, Adjoint  
Date de la convocation 16 mars 2018

**OBJET : PRESENTATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA SALLE DES FETES ET DEMANDE DE SUBVENTION FSIL (Fonds de Solidarité à l'Investissement Local)**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Arnaud DUCCELLIER-FAUVY, Philippe PELLET

**EXCUSES** : Bruno BESANÇON donne pouvoir à Fabien ORCEL, Jean-Michel PIDOLOT

**ABSENTS** : Erwan BRACCHI, Benoist CHAMARAUD

**Secrétaire de séance** : Arnaud DUCCELLIER-FAUVY

M. le Maire rappelle que les établissements accueillant du public doivent être dotés d'équipements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).

Afin de réaliser ces équipements à la salle des fêtes, il propose de solliciter l'aide de l'ETAT (FSIL) afin d'obtenir les subventions nécessaires au projet.

Le financement proposé est le suivant :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande	Taux
FSIL	7 031 €	13/02/18	30 %
Département	9 328 €	8/1/2016	40 %
<b>Sous-total</b>	<b>16 359 €</b>		<b>70%</b>
Participation du demandeur : - autofinancement	7 078		30 %
<b>TOTAL</b>	<b>23 437 €</b>		<b>100 %</b>

Le conseil, après en avoir délibéré,

**ADOpte**, à l'unanimité, le plan de financement du projet de mise en accessibilité de la salle des fêtes.

**Autorise** à l'unanimité, M. le Maire à solliciter l'aide de l'Etat, FSIL, afin de réaliser les équipements d'accessibilité à la salle des fêtes, et à signer tous les documents s'y rapportant.

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé

